

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Redon (35600)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB ([www.fub.fr](http://www.fub.fr)) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.*

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

#### Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.*

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

#### Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

#### Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

#### Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

#### Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>*

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

**Action n°7**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).*

**Alain Sevestre**

Des places de stationnement motorisé viennent d'être supprimées pour du stationnement vélo. Le besoin en stationnement vélo me semble couvert près des commerces du centre ville.

**Action n°8**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>*

**Alain Sevestre**

*Pas de commentaire*

**Action n°9**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.*

**Alain Sevestre**

J'utilise le VAE quotidiennement pour aller au travail + petites courses et autres activités. Mon objectif est de renoncer à la voiture au niveau local.

**Action n°10**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Alain Sevestre**

Le traçage des pistes cyclables vient d'être réalisé. Il faudra d'abord une période d'information/avertissement/menace sur une année avant de passer à la phase de répression.

**Commentaires généraux****Alain Sevestre**

Je suis favorable à la promotion de la circulation à vélo : garantir la continuité du réseau vélo sur la ville et en direction des communes voisines et installer des parkings couverts aux endroits où les vélos sont susceptibles de stationner longtemps (gare par exemple).